

Règlement Général sur la Protection des Données – RGPD

L'Hôpital Privé Gériatrique Les Sources protège vos données personnelles

Quels sont mes droits ? Quelles sont mes obligations ?

Qu'est-ce que le RGPD ?

L'acronyme RGPD signifie : « Règlement Général sur la Protection des Données ».

C'est un Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 qui a pour objectif de renforcer la protection de vos données personnelles.

Il s'applique sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne.

Conformément à ce règlement entré en vigueur le 25 mai 2018, l'Hôpital Les Sources s'engage au respect de la confidentialité et à la sécurisation des données personnelles.

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Une « donnée personnelle » est « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ».

Une personne peut être identifiée :

- directement (exemple : nom, prénom)
- indirectement (exemple : par Identifiant, Patient Permanent, N° IPP ou N° de Matricule), un numéro de téléphone, une donnée biométrique, plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale, mais aussi la voix ou l'image).

Qu'est-ce qu'un traitement de données personnelles ?

Un « traitement de données personnelles » est une opération ou ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement, organisation, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication par transmission diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, rapprochement).

Par exemple, l'Hôpital Les Sources recueille et traite des données personnelles pour les patients dans le dossier de Gestion Administrative CLINICOM et dans le Dossier Patient Informatisé OSIRIS (CERTIFIÉ LAP-H).

Comment l'Hôpital Les Sources traite-t-il vos données personnelles ?

Votre admission à l'Hôpital Les Sources est soumise à la collecte de données personnelles (article 9.2.h du Règlement européen sur la protection des données).

Deux grandes catégories de données sont ainsi collectées :

Les informations administratives et financières (identité, adresse, personnes à prévenir, assurance maladie, etc...).

Les informations médicales recueillies (antécédent, courriers médecins extérieur, etc...) ou produites au cours de votre prise en charge

L'utilisation et la conservation sont strictement limitées à l'exercice de nos missions et sont référencées dans le registre des données CNIL dans le cadre du RGPD (registre disponible sur simple demande).

Toutes ces données sont réputées confidentielles et sont protégées par le secret professionnel et médical.

Toutes les informations concernant le patient font l'objet d'un traitement informatisé dans les conditions fixées par la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relatifs à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Quels sont mes droits sur mes données personnelles ?

Droits d'information : Un organisme qui collecte des informations sur vous doit vous fournir une information claire sur l'utilisation de vos données et sur l'exercice de vos droits.

Droit d'accès : Vous pouvez demander à un organisme s'il détient des données sur vous (site web, magasin, banque...) et demander à ce que l'on vous les communique pour en vérifier le contenu.

<https://www.cnil.fr/fr/le-droit-dacces-connaître-les-donnees-quun-organisme-detient-sur-vous>

Droit d'opposition : Vous pouvez vous opposer à tout moment à ce qu'un organisme utilise certaines de vos données.

Droit de rectification : Vous pouvez demander la rectification des informations inexactes ou incomplètes vous concernant. Il permet d'éviter qu'un organisme n'utilise ou ne diffuse des informations erronées sur vous.

<https://www.cnil.fr/fr/le-droit-de-rectification-corriger-vos-informations>

Droit d'effacement ou droit d'oubli : Vous avez le droit de demander à un organisme l'effacement de données à caractère personnel vous concernant.

<https://www.cnil.fr/fr/le-droit-leffacement-supprimer-vos-donnees-en-ligne>

Droit de déréférencement : Vous pouvez demander aux moteurs de recherche de ne plus associer un contenu qui vous porte préjudice à votre nom et prénom.

<https://www.cnil.fr/fr/le-dereferencement-dun-contenu-dans-un-moteur-de-recherche>

Droit à la portabilité : il vous offre la possibilité de récupérer une partie de vos données dans un format lisible par une machine. Libre à vous de stocker ailleurs ces données portables ou les transmettre facilement d'un système à un autre, en vue d'une réutilisation à d'autres fins.

<https://www.cnil.fr/fr/le-droit-la-portabilite-obtenir-et-reutiliser-une-copie-de-vos-donnees>

Droit d'opposition au profilage : La collecte et l'analyse de l'activité des personnes permettent de construire des profils pour mieux cerner votre personnalité, vos habitudes d'achat ou vos comportements. Parfois, des décisions sont prises automatiquement à partir de ce profilage, sans l'intervention d'un humain.

<https://www.cnil.fr/fr/vos-droits-lintervention-humaine-face-votre-profilage-ou-une-decision-automatisee>

Droit à la limitation des données : Vous avez le droit de demander à un organisme de geler temporairement l'utilisation de certaines de vos données. Un droit qui peut s'avérer précieux dans certains cas.

<https://www.cnil.fr/fr/le-droit-la-limitation-du-traitement-geler-lutilisation-de-vos-donnees>

Quels sont les devoirs de l'Hôpital Les Sources ?

L'Hôpital Les Sources doit vous permettre de pouvoir exercer vos droits sur vos données personnelles. Dans ce cadre, il a recensé l'ensemble des traitements et des données concernant les patients, les personnels, les fournisseurs, ainsi que leur durée de conservation dans un registre.

En parallèle, il a mis en œuvre une politique générale de la Sécurité des Systèmes d'Information pour garantir la sécurité des données.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Représentant légal de l'Hôpital (la Direction Générale, par délégation le Responsable des Relations avec les Usagers, de la Culture et de la Communication ou le Délégué à la protection des données (DPO) qui vérifiera la légitimité de la demande en regard des risques encourus au cours de la prise en charge. La sécurité du patient étant au centre de nos activités.

Par ailleurs, vous pouvez déposer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données en cas de décès

(cf. [https:// www.cnil.fr/fr](https://www.cnil.fr/fr) pour plus d'informations sur vos droits).

Transmission des données collectées par l'Hôpital Les Sources à des tiers

Certaines informations à caractère personnel peuvent être communiquées à des établissements extérieurs dans le cadre de la prise en charge des patients (établissements de santé, centres d'imagerie, transporteurs sanitaires...) afin de pouvoir assurer la continuité des soins. L'Hôpital Les Sources peut également échanger avec les organismes d'assurance maladie obligatoire des données à caractère personnel à des fins de facturation ou d'indemnisation.

Afin de faciliter les échanges avec les organismes complémentaires (mutuelles, assurances privées, ou tiers pouvant prendre en charge le reste à charge), l'Hôpital Les Sources procède aux demandes de prise en charge et au traitement de ces dernières.

Enfin, certaines informations peuvent être demandées par différents organismes d'état pour des motifs de santé publique, d'évaluation de la qualité et de la sécurité des soins (HAS) ou de traçabilité des produits et dispositifs médicaux.

Vous pouvez vous y opposer sur simple demande, le règlement des factures vous sera alors demandé.

Quelle est la durée de conservation de vos données ?

Les données personnelles des patients sont conservées durant une durée limitée, sauf dispositions contraires prévues par la réglementation. La durée maximale de conservation des dossiers patients est de 10 à 30 ans à compter du dernier passage.

Qui est responsable des traitements ?

C'est le Directeur Général de l'établissement qui est responsable des traitements de l'établissement (direction@hpgs.fr)

Un Délégué à la Protection des Données (DPO), a été également nommé et vous pouvez exercer vos droits auprès de lui, en lui adressant un mail : dpo@hpgs.fr

Plus d'infos sur le RGPD : <https://www.cnil.fr/fr>

Ou en scannant ce QR code (la marque appartient à la société Denso Wave Incorporated) :

